

# SAS Aux Sources

**Service d' Accrochage Scolaire  
AUX SOURCES**

**Siège principal :**  
3 rue des Bons Enfants 4500 HUY  
Tél : 085/25.28.40 • Fax : 085/25.28.41  
Email : sasauxsources@liye.be  
Site : [www.sasauxsources.be](http://www.sasauxsources.be)

**Antenne à Hannut :**  
24, rue Ernest Malvoz 4280 Hannut  
Tél : 019/51.03.35



Association sans but lucratif Aux Sources  
Agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Avec le soutien de la Région Wallonne  
Avec le soutien de la Province de Liège - Département Formation  
Convention de collaboration Ville de Hannut

**SERVICE D'ACCROCHAGE  
SCOLAIRE  
AUX SOURCES**  
ESPACE TREMPLIN



**Vous avez une question ?**  
Merci de privilégier le **085/25.28.40**

[www.sasauxsources.be](http://www.sasauxsources.be)

**Le SAS Aux Sources** accueille des jeunes âgés de **10 ans à 18 ans** en **décrochage scolaire**, en période de crise :

- Exclusion
- Phobie scolaire
- Harcèlement
- Cyberdépendance
- Difficulté de comportement
- etc.

Le Service collabore avec le jeune et sa famille pour construire un projet personnalisé favorisant un épanouissement individuel et social.

L'objectif du SAS est de permettre au jeune de réintégrer, dans les meilleures conditions possibles, une structure scolaire ou de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

**Nous proposons au jeune un travail axé sur :**

- L'**accompagnement pédagogique** centré sur ses compétences et le sens de l'apprentissage.
- La **mobilisation de ses ressources** et celles de sa famille, de son école et des partenaires sociaux pour faciliter la poursuite de sa scolarité.
- La **mise en place d'activités collectives** et d'un accompagnement individuel spécifique à sa problématique.



**AUX SOURCES**

Le SAS travaille en collaboration avec **les écoles, les CPMS et de nombreux partenaires** afin de proposer des **interventions les plus appropriées**.

Le Service intervient dans les trois sphères de la vie du jeune :

- Scolaire
- Sociale
- Familiale

**en période de crise...**      **accompagnement...**      **Toutes nos interventions sont gratuites !**

**PROJET « AIDER PLUS »  
ACCUEILLIR PLUS D'ELEVES !**

Depuis 16 ans, le Service d'Accrochage Scolaire Aux Sources aide chaque année une cinquantaine de jeunes en décrochage scolaire à Huy et à Hannut.

Notre territoire d'action s'étend sur l'ensemble de l'arrondissement judiciaire de Huy, soit sur pas moins de 19 communes mais aussi les lieux proches notamment les communes d'Andenne et de Jodoigne.

Notre service est agréé et subventionné de manière conjointe par les Ministères de l'Aide à la Jeunesse et de l'Enseignement Obligatoire. Nous couvrons ainsi l'obligation scolaire des jeunes durant leur prise en charge.

Nous travaillons sans distinction avec tous les réseaux de l'enseignement secondaire et donc avec notamment tous les établissements scolaires situés sur notre zone d'action, c'est-à-dire 42 écoles.

Le SAS accueille et aide en ses murs des jeunes élèves mineurs en situation de crise dans leur établissement scolaire. Les causes et les facteurs du décrochage scolaire sont multiples, tout comme les profils des jeunes. Les difficultés qu'ils rencontrent sont aussi bien comportementales que des déficiences d'apprentissage des normes et limites, des phobies scolaires engendrant souvent un absentéisme de longue durée ou encore une perte de sens à leur scolarité.

L'équipe, pluridisciplinaire, est composée de 9 professionnels qui proposent des outils adaptés et variés en fonction des problèmes rencontrés. Ainsi, nous offrons notamment :

- Des activités de dynamique de groupe, d'éveil à la vie sexuelle et affective
- Des ateliers scolaires, manuels, artistiques, culinaires
- Des cours de sport divers et variés
- Des camps « chantier », sport aventure
- Des sorties culturelles
- Des entretiens individuels et familiaux ponctuels
- ...

Les prises en charge sont souvent entre 3 et 6 mois. Ce laps de temps est nécessaire afin de créer un lien de confiance entre le jeune et l'intervenant, permet de travailler en profondeur des problématiques généralement ancrées depuis un certain temps.

Nous nous efforçons de travailler sur les sphères scolaire, familiale et sociale du jeune de manière à lui permettre de réintégrer dans les meilleures conditions possibles un organisme scolaire ou de formation agréé dans le cadre de l'obligation scolaire.

Après ces quelques mois, **80 % des jeunes pris en charge réintègrent** favorablement une structure de l'enseignement.

Les SAS Aux Sources est un service gratuit !

Jean-Marc Cantinaux  
Directeur du SAS Aux Sources

# À NOS FUTURS PARTENAIRES ?

## À NOS FUTURS PARTENAIRES ?

### AUX SOURCES ASBL, SERVICE D'ACCROCHAGE SCOLAIRE - QUI SOMMES-NOUS ?

Le SAS Aux Sources est agréé dans le cadre du décret discriminations positives du 30/06/1998, modifié par le décret du 21/11/2013 (articles 31, 32 et 33, organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire).

Le SAS apporte une aide éducative, pédagogique et sociale aux mineurs par l'organisation d'un accueil en journée, d'un suivi individualisé et d'un accompagnement en milieu familial.

Différents moyens sont mis en place dans le cadre de la prise en charge du jeune :

- Ateliers scolaires (français, mathématiques, sciences) : « réapprendre » le plaisir d'apprendre, la confiance en soi, le respect d'autrui.
- Activités collectives (sport, environnement, cinéma, expositions, ...) : resocialisation, respect et dépassement de soi, respect d'autrui et de son environnement, tolérance, partage et entraide.
- Stages bénévoles d'observation (maçonnerie, coiffure, mécanique, etc.) : confirmer ou redéfinir le projet professionnel du jeune.

### **Le but de nos missions est un retour à l'école dans les meilleurs délais et conditions possibles.**

L'équipe pédagogique est composée de travailleurs sociaux et d'enseignants.

Les jeunes pris en charge par notre service sont :

- Des élèves mineurs (âgés de 12 à 18 ans)
- Issus de l'enseignement secondaire et de tous réseaux
- Soit exclus ou en voie d'exclusion de leur établissement scolaire
- Soit en situation d'absentéisme scolaire, de décrochage scolaire voire de phobie scolaire
- Soit en situation de crise

Le SAS Aux Sources collabore avec tous les services concernés par le jeune (écoles, C.P.M.S., S.A.J., S.P.J., services de première ligne, ...), tout en respectant le secret professionnel et le Code de Déontologie de l'Aide à la Jeunesse.

# À NOS FUTURS PARTENAIRES ?

## BREF HISTORIQUE

---

<b>1998</b>	L'ASBL est <b>créée</b> en février, les membres fondateurs ont la volonté de mettre en place un service innovant et différent.
<b>2001</b>	L'ASBL Aux Sources bénéficie de son premier <b>projet pilote</b> Enseignement et Aide à la Jeunesse. Le CA attribue la direction du Service à Jean-Marc Cantinaux, l'un des trois membres fondateurs de l'ASBL. Le Service s'installe à Tihange.
<b>2003</b>	Une convention est signée entre l'ASBL Aux Sources et la Province de Liège. Le réseau « Espace Tremplin » permet à l'ASBL de bénéficier de frais de fonctionnement et de la mise à disposition d'un agent provincial.
<b>2007</b>	La Région Wallonne en collaboration avec la Communauté française attribue <b>5 APE</b> à l'ASBL. Le Service d'Accrochage Scolaire déménage ses locaux au 3 rue de Bons-Enfants à Huy.
<b>2008</b>	L'antenne du Service (locaux décentralisés) ouvre ses portes au 24 rue Ernest Malvoz à Hannut (Convention avec la Ville de Hannut).
<b>2010</b>	Après 9 ans en projet pilote, l'ASBL Aux Sources, Service d'Accrochage Scolaire, <b>est agréée</b> le 1 <sup>er</sup> janvier par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Enseignement – Aide à la Jeunesse).

---

# À NOS FUTURS PARTENAIRES ?

## VOTRE PARTENARIAT AVEC LE SAS AUX SOURCES

L'ASBL Aux Sources, agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, soutenue par la Région Wallonne et par la Province de Liège, se trouve dans des locaux exigus et inadaptés à ses activités.

L'aide allouée par nos pouvoirs subsidiaires est insuffisante pour l'acquisition de locaux adaptés. Un prêt hypothécaire nécessite un apport de fonds que le Service ne peut actuellement apporter.

C'est pourquoi le Service vient de lancer une nouvelle campagne « **Aider plus** » [http://www.sasauxsources.be/Aider\\_plus.php](http://www.sasauxsources.be/Aider_plus.php) : une recherche de fonds dans les entreprises pour acheter un bâtiment et accueillir plus d'élèves ! Ainsi, nous faisons appel à la générosité des entreprises qui représentent le présent mais aussi l'avenir de notre région.

## LES CONTREPARTIES

Apporter son soutien au projet du SAS Aux Sources permet d'associer son image à un projet de développement sociétal.

Différentes possibilités de contreparties s'offrent aux partenaires désireux de contribuer à notre projet :

- Logo et présentation des partenaires sur le site internet actuellement en cours de construction, avec lien vers leur site
- Présentation des partenaires lors de l'inauguration officielle du bâtiment
- Présentation des partenaires dans le dossier de presse remis à l'occasion de la conférence de presse pour l'inauguration officielle du bâtiment
- Plaque de remerciement avec les noms de nos partenaires à l'entrée du bâtiment
- Mise à disposition d'une salle de réunion (+ cuisine, commodités et parking) pour l'organisation d'un évènement de relations publiques de nos partenaires
- **Déductibilité fiscale de votre don**

***Notre projet est agréé et soutenu par le Service Arc-en-Ciel. Tous les dons d'au moins 40€ peuvent être exonérés d'impôts.***

***Le service Arc-en-Ciel vous adressera dans le courant du 1er trimestre de l'année suivante l'attestation fiscale à joindre à votre prochaine déclaration fiscale pour les versements effectués avec la mention « don au Projet n°123 » au compte BE41 6300 1180 0010 du Service Arc-en-Ciel, 41 Rue du Bien Faire - 1170 Bruxelles.***



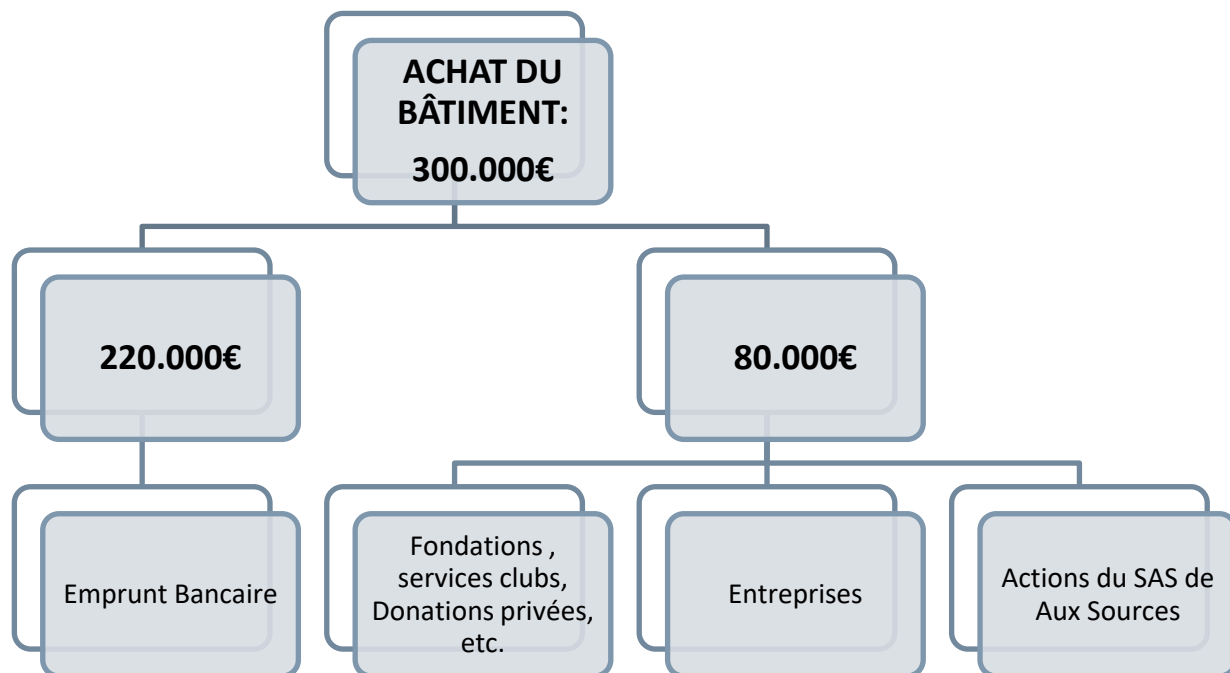
# PLAN FINANCIER

## PLAN FINANCIER

### BUDGET NECESSAIRE A LA REALISATION DE NOTRE PROJET

PLAN FINANCIER	
Prix du bâtiment	250.000€
Droits d'enregistrement (12,5%) Exonération	0€
Honoraires du notaire (tvac)	3.500€
Autres frais (frais de dossier, droit de timbre, ...)	1.000€
Frais bancaires (hypothèque, ...)	12.000€
Mise aux normes	45.500
<b>TOTAL DU MONTANT À FINANCER</b>	<b>300.000€</b>

### SOURCES DU FINANCEMENT DE NOTRE PROJET



## INFORMATIONS DE CONTACT

### INFORMATIONS DE CONTACT

**CANTINAUX Jean-Marc**  
**Directeur du SAS de Aux Sources ASBL**  
**085/25.28.40**

[sasauxsources@live.be](mailto:sasauxsources@live.be)

[WWW.SASAUXSOURCES.BE](http://WWW.SASAUXSOURCES.BE)

[www.sasauxsources.be/Aider 20plus.php](http://www.sasauxsources.be/Aider 20plus.php)